

AVIS DU CMF

AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM

FCP SMART CASH

Adresse : 5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 07 février 2023, d'agrèer le fonds commun de placement « **FCP SMART CASH** », promu par la société de gestion SMART ASSET MANAGEMENT et AMEN BANK, ayant les caractéristiques suivantes :

Catégorie	: Obligataire
Type	: OPCVM de distribution
Montant initial	: 100 000 dinars divisés en 1 000 parts de 100 dinars chacune
Référence de l'agrément	: Agrément n° 04-2023 du 07 février 2023
Durée de vie	: 99 ans
Gestionnaire	: SMART ASSET MANAGEMENT
Dépositaire	: AMEN BANK
Gestionnaire administratif et comptable	: SMART ASSET MANAGEMENT
Distributeur	: SMART ASSET MANAGEMENT